Cofinancé par
l'Union Européenne

AVEC LE SOUTIEN DE
AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

SANTÉSUD
| GROUPE SOS |

TERMES DE REFERENCE
Un.e consultant.e psychologue : Analyses de pratiques professionnelles groupes de paroles et échanges de pratiques professionnelles.

Secteur d'activité : Santé, violences basées sur le genre et santé mentale.
Type de contrat : Prestation de service (consultance)
Durée de la prestation : 13 Mois (De Février 2023 à Février 2024)
Zone d'intervention : MAROC régions de Rabat-Salé-Kénitra ; Casablanca-Settat ; Béni-Mellal-Khénifra et en visioconférence avec les professionnels des OSC disposant de centres d'écoute.

Référence de l'appel d'offre : 23MAROCSM

Clôture le 10 Février 2023 à 23h59 (heure du Maroc)

عنايـــة
3INAYA

1. Contexte et justification

1.1. Le projet « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes »

1.1.1. Contexte de mise en œuvre

Le projet « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes » nommé "3Inaya" est mis en œuvre au Maroc dans 7 régions (Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra, Marrakech-Safi, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Dräa-Tafilalet, Oriental). En ciblant chaque niveau de l'environnement des femmes, l'action vise un changement de paradigme concernant la perception des femmes et le respect de leurs droits, dont en premier lieu le droit à la santé, incluant la lutte contre les discriminations et violences basées sur le genre.

L'action répond également aux besoins des populations du Maroc où, alors que 50,2% de la population est de sexe féminin (16,8 millions de femmes dont 27,2% ont moins de 15 ans), les discriminations et violences basées sur le genre sont nombreuses. L'Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes au Maroc montre que 57% des femmes ont subi au moins un acte de violence, surtout en milieu conjugal (52% des violences), que la violence touche davantage les moins instruites, les plus jeunes, les femmes sans activité professionnelle ou en situation de vulnérabilité (femmes migrantes). Les enfants sont aussi touchés : violence sexuelle chez les adolescentes recrutées comme domestiques, mariage de filles mineures, exploitation, prostitution. La COVID-19 a amplifié cette vulnérabilité : augmentation des VBG dues à la cohabitation, perte de revenus, augmentation des charges domestiques. Les problèmes à traiter résultent d'insuffisances et de lacunes de mise en œuvre des décisions politiques en termes d'égalité et de carcans sociaux persistants tels que les stéréotypes socioculturels sexistes, encore très présents dans les médias, les manuels scolaire et les espaces de socialisation.

Le Maroc a entrepris des efforts considérables en matière de lutte contre la violence fondée sur le genre. Ainsi la loi 103-13 sur la violence faite aux femmes est entrée en vigueur en 2018. Néanmoins, on aperçoit des résistances par rapport à la criminalisation de certaines formes de violence y compris le mariage des mineures, le viol conjugal et la situation des mères célibataires. Les violences conjugales sont perçues comme une affaire privée, ce qui place ces femmes dans une situation d'isolement. La grande majorité des actes de violence ne sont pas rapportés aux autorités, traduisant une culture d'acceptation de la violence, la méconnaissance des textes de lois et des services de protection disponibles, avec un besoin majeur en promotion des droits, dont le droit à la santé sexuelle et reproductive, et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.

Au niveau des services de protection disponibles, des efforts ont été menés par le ministère de la santé en particulier à travers la mise en place du Programme national de la Santé pour la prise

en charge des Femmes et Enfants victimes de violence et la mise en place des unités intégrées de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence (UIPEC-FEVV).

Malgré les efforts déployés les services restent insuffisants pour couvrir les besoins et ne répondent pas aux normes de qualité requises : on y observe une stigmatisation importante des femmes et des survivant·es de VBG avec de nombreux professionnel·les non formé·es à la santé sexuelle et aux droits des victimes. L'évaluation de la qualité de la prise en charge des Unités Intégrées de Prise En Charge des Femmes et Enfants Victimes de Violence (UIPEC-FEVV) des hôpitaux révèle une non-conformité aux standards de qualité de prise en charge qui fragilise les victimes, sans parcours global ni coordonné.

Pour renforcer les soins offerts, les constats issus des observations faites par le réseau LDDF-INJAD contre la violence du genre, structure membre de la Fédération des ligues des droits des femmes sont univoques : besoins en stratégie, organisation, renforcement de capacités, approche par les droits, continuité des soins, coordination intra et extrahospitalière, communication et suivi évaluation. Si les OSC féministes ont structuré un réseau de cellules d'écoutes et de soutien, couplé à des actions de sensibilisation communautaire et de plaidoyer national, elles font toutefois face à l'augmentation des violences sur un territoire manquant de coordination plurisectorielle pour assurer aux survivant·es un parcours continu, global et coordonné.

1.1.2. Organisations porteuses du projet

➢ *Santé Sud*

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteurs·trices public·que·s et associatif·ve·s afin de faciliter l'amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·trices locaux·ales.

Au Maroc, Santé Sud accompagne depuis 2013 la protection des plus vulnérables dans différentes régions. Ses interventions ont porté d'abord sur une meilleure insertion sociale et professionnelle des mères célibataires au Maghreb.

Sante Sud met actuellement en œuvre 2 programmes au Maroc :

- Un programme de renforcement du système de santé dans la province de Boujdour
- Un programme de SSR et lutte contre les VBG : le projet 3Inaya dont Santé Sud est cheffe de file

Programmes de Santé Sud en SDSR

La santé sexuelle et reproductive, la promotion des droits sexuels et reproductifs et la promotion de la culture de l'égalité femmes-hommes font partie des secteurs de spécialisation et priorités d'action de Santé Sud depuis plus de 30 ans. Dans le cadre de ces programmes, Santé Sud accompagne à la fois :

(1) Le renforcement des connaissances, aptitudes et pratiques des populations, et prioritairement des adolescent·es et des femmes, concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs, à travers le partenariat et le renforcement des capacités des OSC à mener des actions de sensibilisation et de plaidoyer ;
(2) Le renforcement du continuum de soins pour les adolescent·es, les femmes, les nouveau-nés et les enfants par la mise en place de dispositifs de formation et d'accompagnement visant le renforcement des capacités des professionnel·les de santé et des établissements de santé publics à dispenser des soins de qualité, bientraitants et respectueux des droits des patient·es.

- *Le réseau LDDF-INJAD*

Le Réseau LDDF-INJAD contre la violence du genre, co-demandeur du projet 3Inaya, est une association marocaine membre et structure membre de la Fédération des ligures des droits des femmes et -déterminant de son identité féminine. Le réseau est l'entité responsable pour accueillir et soutenir les femmes victimes de violences. LDDF-INJAD est composé des centres d'écoute, de conseils juridiques et de soutien psychologique pour les femmes victimes de violence de genre, et du centre d'hébergement TILILA pour les femmes en situation de détresse. La mission du réseau LDDF-INJAD contre la violence de genre relève d'une vision stratégique ayant pour but d'allier l'expertise associative et militante en matière d'écoute, de conseil, d'hébergement, d'orientation juridique et du soutien psychologique au processus global menée par la fédération des ligues des droits des femmes (FLDF) pour la sensibilisation, la revendication, le plaidoyer et le lobbying contre la violence du genre et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

1.1.3. Enjeux et objectifs du projet :

Objectif global : Contribuer au renforcement du respect des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et à l'égalité femmes-hommes incluant la prévention des violences basées sur le genre (VBG) et la protection des survivant·es.

Objectifs spécifiques :

1. Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et de sensibilisation à la culture de l'égalité ;
2. Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prévention des violences basées sur le genre ;

3. Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prise en charge des survivantes dans les régions de Beni Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat avec un rayonnement national.

Ces objectifs ont été conçus selon une approche droits. Ils visent le respect des droits des femmes en tant que détentrices de droits (objectif général) et le renforcement des capacités des OSC et services de santé et de protection sociale en tant que titulaires de responsabilités (objectif spécifique), à travers (1) la promotion et le respect des droits humains, dont le droit à la santé conçue selon la définition de l'OMS : état complet de bien-être physique, psychique et social pour chacun-e ; (2) la prévention des atteintes à ces droits, dont font parties les violences basées sur le genre ; (3) la protection des victimes de VBG dans une démarche alignée avec le principe de non-discrimination et d'égalité d'accès.

2. Les différentes missions de l'expert.e psychologue

Dans le cadre du partenariat entre Santé Sud et le Réseau LDDF-NJAD, l'objectif de la mission est de réaliser pour le compte de :

1. Santé Sud : Des réunions bimestriels *(cf. calendrier ci-dessous)* d'analyses des pratiques professionnelles en présentiel et à destination des assistants sociaux des unités de prise en charge intégrée et des professionnel.les des centres hospitaliers au sein des 3 hôpitaux des 3 régions identifiées dans le cadre du projet. Les réunions seront au nombre de vingt-quatre réparties sur 13 mois.

Assistant.e.s socia.les .aux et écoutant.e.s sont des professionnel.le.s de première ligne en contact direct avec les victimes et survivantes des violences basées sur le genre.
La rencontre d'individus en souffrance n'est pas sans ébranler l'équilibre psychologique des professionnel.l.es. Fatigue de compassion et épuisement professionnel mettent les professionnels en difficultés et contribuent à l'apparition des contre-attitudes rendant les relations d'aide moins efficaces.

1.1 Dans les centres hospitaliers :

- Contexte de travail : Etatique

Aborder des situations professionnelles complexes lors de groupe de travail est une démarche nécessaire au renforcement des compétences et au perfectionnement des pratiques.

En réponse aux risques psychosociaux auxquels sont confrontés les professionnels, l'expert.e psychologue aura pour mission d'assurer des séances d'analyses de pratiques professionnel.les (APP) auprès des assistants sociaux des unités de prise en charge intégrées.

- Objectifs :

S'inscrivant dans une logique d'accompagnement qui mobilise les ressources interpersonnelles, les analyses de pratiques bimestrielles organisées par Santé Sud au sein des hôpitaux auront pour objectifs :

- D'offrir aux équipes accompagnées un espace de parole sécurisé.
- Identifier les besoins en termes de pratiques et d'accompagnements.
- D'aider à réfléchir le cadre d'intervention, d'en limiter les frontières pour assurer un accompagnement de qualité.
- D'accompagner les participants à développer et affirmer leurs outils théoriques et postures réflexives.
- D'élaborer des réflexions en lien avec des situations professionnelles concrètes tout en faisant émerger des processus non conscientisés.
- De contribuer à l'émergence d'interventions créatives durant les prises en charge en remobilisant les ressources et les compétences des professionnels.
- D'aider à penser des solutions face à des difficultés professionnelles.
- D'accompagner à l'identification et à la prise en compte des émotions et expériences ravivés à travers les mouvements transférentiels et contre-transférentiels en situation professionnelle.

2. Réseau LDDF-INJAD : Création et animation de groupes de paroles et d'échanges de pratiques professionnelles pour les professionnel.les des centres d'écoute du réseau LDDF-INJAD et des organisations de la société civile disposant des services d'écoute et de prise en charge des filles et femmes victimes de violences dans leur association. Les 16 réunions auront lien à distance et s'étaleront sur 12 mois.

2.2 Auprès des professionnel.les des centres d'écoute du réseau LDDF-INJAD et des organisations de la société civile partenaires du projet

- Contexte de travail : Associatif

  Bien que le contexte associatif ait connu un développement considérable lors de ces dernières décennies, l'insuffisance des ressources financières et humaines ainsi que l'absence de reconnaissance du statut des travailleurs sociaux dans le domaine associatif fragilisent les conditions de travail des acteurs intervenants sur la thématique des VBG.

L'accompagnement des écoutantes du réseau et des organisations de la société civile organisé par le réseau LDDF-INJAD à travers :

1. Les groupes de paroles :

Sous forme d'une thérapie de groupe basée sur la parole, la libre expression et le travail sur des thématiques en lien avec la santé mentale des écoutantes, la finalité de ces rencontres vise un double effet: Permettre aux participants.e.s impliquées un mieux-être psychologique qui autorise, de fait, des retombées relationnelles positives vis à vis des bénéficiaires pris en charge.

Lors de ces rencontres, chaque participant.e est amené.e à s'exprimer sur ce qu'il.elle ressent et ce qu'il.elle vit, à travers son propre point de vue. Ce dernier est discuté avec les autres membres afin de faire émerger différentes pistes de réflexions.

Objectifs :

- Offrir un espace d'écoute et d'expression où la parole peut être posée et entendue.
- Communiquer efficacement autour des problématiques rencontrées.
- Créer un sentiment d'appartenance à un groupe.
- Permettre le lâcher-prise.

2. Les échanges de pratiques professionnelles :

Il s'agit là de définir des modalités de développement de compétences qui s'organise sous forme d'échanges entre pairs à partir des situations de travail. Les échanges de pratiques professionnelles permettent de mobiliser une logique collective selon laquelle les pairs s'engagent ensemble dans un processus de partage d'expérience. Elles portent sur des aspects techniques tels que les modalités d'interventions, les postures adéquates à adapter, et les différents aspects de la pratique. Les cas rencontrés font aussi l'objet d'échanges détaillés, le fil conducteur étant donné par le type de pratique sur lequel le groupe porte son attention et les réflexions qui s'en dégagent.

Objectifs:

- Développer de nouvelles compétences, de nouveaux modèles ou savoirs pratiques.
- Echanger sur ses pratiques professionnelles, partager ses interrogations.
- Favoriser l'expression des difficultés rencontrées sur le terrain et élaborer des solutions.
- Prendre du recul par rapport aux situations complexes.
- Sortir de l'isolement.
- Prévenir les risques psycho-sociaux et par voie de conséquence favoriser l'efficacité et le bien-être au travail.

3. Livrables attendus de l'expert.e. psychologue

3.1 : Livrables attendus par Santé Sud (en langue française)

Une note de cadrage détaillée et commune à Santé Sud et au réseau LDDF-INJAD précisant la démarche, le déroulement de la prestation (notamment sur le terrain), l'approche du public cible, les démarches et outils de travail qui seront mobilisés ainsi que le planning de mise en œuvre.

Fournir des comptes rendus (incluant des fiches de présence pour chaque séance réalisée) des APP organisées, dans le respect de la confidentialité et du secret professionnel.

3.2 : Livrables attendus par le réseau LDDF-INJAD (en langue Arabe et Française)

L'expert.e psychologue sera amené, en collaboration avec la responsable psychosociale et santé mentale de Santé Sud à proposer et appuyer la rédaction de modules complémentaires au guide des écoutantes déjà existant. Les thématiques, difficultés et bonnes pratiques abordées lors des groupes de paroles et d'échanges de pratiques pourront servir de bases à la rédaction de ces modules.

4. Le profil attendu de l'expert.e. psychologue

➢ *Formation :*

- Master 2 minimum ou un doctorat en Psychologie Clinique.
- Une formation en pratiques systémiques serait un atout.

➢ *Expérience :*

- Expérience professionnelle significative (Au minimum 8 ans) comme expert.e en psychologie et santé mentale.
- Connaissance du système de santé marocain.
- Expérience significative (5 ans au minimum) dans l'animation de groupes de travail et d'analyses de pratiques professionnelles.
- Expertise en renforcement des capacités, formation, formation de formateur.rices.

➢ *Compétences requises :*

- Excellentes capacités organisationnelles et rédactionnelles.
- Capacités relationnelles : expression, négociation, diplomatie, rigueur, sens de l'empathie et mise en réseau
- Capacités pédagogiques, de dialogue, d'écoute et de travail en équipe multiculturelle et pluridisciplinaire.
- Engagement et disponibilité.
- Maîtrise orale et écrite du français et de l'arabe (Darija) indispensable.
- Le.la candidat.e retenu.e devra adhérer aux valeurs de Santé Sud, de la FLDF et du réseau LDDF-INJAD, membre de la FLDF du réseau LDDF-INJAD et démontrer un engagement pour l'égalité de genre et les droits des femmes.

5. Méthodologie d'intervention

Dans le cadre de la prestation, le consultant sera amené à collaborer avec la responsable psychosociale et santé mentale de Santé Sud, la coordinatrice de projet du réseau LDDF-INJAD, les chefs de services des centres hospitaliers tout en bénéficiant de l'appui de la cheffe du projet 3Inaya

Une communication régulière entre le/la consultant.e, Santé Sud et le Réseau LDDF-INJAD sera réalisée tout au long de la prestation.

Dans le cadre de ses fonctions le.la.consultant.e devra veiller à :

- Adopter une approche Do No Harm (Ne pas nuire).
- Respecter la confidentialité des échanges.

Calendrier indicatif des interventions:

➢ <u>Pour le compte de Santé Sud :</u>

Un total de 24 réunions sur 13 mois auprès des Centres Hospitaliers des 3 régions prioritaires du projet et qui pourraient se répartir comme suit :

(A modifier en fonction du début effectif de l'activité)

	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M01	M02
R1	x		x		x		x		x		x	x	x
R2	x		x		x		x		x		x	x	x
R3	x		x		x		x		x		x	x	x

☐ Année 2023

☐ Année 2024

Région 1 : Casablanca-Settat (Mohammedia)
Région 2 : Rabat-Salé-Kénitra (Rabat)
Région 3 : Béni-Mellal-Khénifra (Fkih BenSaleh)

➢ <u>Pour le compte du réseau LDDF-INJAD :</u>

Un total de 16 réunions sur 12 mois auprès des Centres d'écoutes du réseau LDDF-INJAD et des OSC partenaires dans le projet disposant des services d'écoute et de prise en charge des FFVV.

Un temps de travail de 8 heures sera à prévoir pour appuyer l'élaboration des modules complémentaires à ajouter au guide pratique de l'écoutante déjà élaboré par LDDF-INJAD, pourraient se répartir comme suit :

(A modifier en fonction du début effectif de l'activité)

	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M1/24	M2/24
GP (LDDF-INJAD ET OSC)	X		X		X		X		X	X	X	X
EPP (LDDF-INJAD ET OSC)	X		X		X		X		X	X	X	X
TTMGC	2h		2h		2h		2h					

GP : Groupes de paroles
EPP : Echanges de pratiques professionnelles.
TTMGC : Temps de Travail Modules Complémentaire du Guide.

Les prestations devront être adaptées pour être fournies à la fois dans les centres hospitaliers, ainsi qu'auprès des professionnel.les des centres d'écoute du réseau et des OSC partenaires du projet et des centres d'écoutes du réseau LDDF-INJAD.

6. Les conditions d'exercice de l'expert.e. psychologue

Type de contrat : Prestation (Statut d'auto entrepreneur de préférence).
Durée : 13mois.
Lieu de travail : MAROC régions de Rabat-Salé-Kénitra ; Casablanca-Settat ; Béni-Mellal-Khénifra pour les centres hospitaliers et en visioconférence avec les professionnels des centres d'écoutes du réseau et des OSC dans le projet disposant des services d'écoute et de prise en charge des FFVV dans leur association.

7. Candidatures

7.1 Offre technique en français :

Les candidat·es sont prié·es d'introduire leur dossier reprenant les éléments suivants :

- CV détaillé présentant les références et expériences similaires.
- Copie des diplômes relatifs à la présente prestation
- Une note méthodologique décrivant l'intérêt pour la proposition, la méthodologie d'intervention et démontrant la bonne compréhension des termes de références de la mission et de ses enjeux ainsi qu'un calendrier détaillé de la prestation

- Une attestation d'inscription au registre national des autoentrepreneurs

7.1.1 Offre financière :

➢ Une première offre financière détaillée relative aux actions menées par Santé Sud au sein des centres hospitaliers des 3 régions du projet :
Détaillant, libellant en euros et en faisant apparaître à minima les rubriques suivantes
(Maximum 1page)

Le budget maximal pour cette prestation est estimé à 3840€ HT (la TVA ni aucunes autres taxes ne peuvent être prises en charge) divisée ainsi :

- 3600€ HT au maximum incluant les honoraires ainsi que les frais de vie liés aux déplacements en régions.
- 240€ HT au maximum pour les déplacements en régions (frais de transports)

➢ Une deuxième offre financière détaillé relative aux actions menées par le Réseau LDDF-INJAD au sein des centres d'écoutes :
➢ A noter que le montant global et maximal de la prestation auprès des écoutantes du réseau LDDF-INJAD et des organisations de la société civile partenaires pour l'animation des groupes de parole et des échanges de pratique professionnelle ainsi que le temps de travail sur les modules complémentaires du guide de l'écoutante est de 4800 € HT (La TVA ne peut pas être prise en charge).
Il revient au prestataire de faire une proposition financière détaillée ne dépassant pas le montant alloué à la prestation.

7.2 Principaux critères de sélection :

Critères	Notes
Diplômes et pertinence de la formation	20
Expériences et compétences en lien avec le profil demandé	35
Compréhension des enjeux du projet et qualité de la note méthodologique.	30
Propositions financières	15
Connaissance de l'approche genre et de la thématique des violences basées sur le genre.	20
Expertise en animation et formation de professionnel.les.	20
Respect du calendrier	20
TOTAL	160

Les propositions doivent être envoyées simultanément par mail, avec en objet la référence « 23MAROCSM » à :

- Santé Sud : myriam.tribolet@santesud.org et ap.maroc@santesud.org et
- Réseau LDFD-INJAD contre la violence du genre : lddf.injad.rabat.2020@gmail.com et sou_benma@yahoo.fr
- Les consultant·es concourants se verront notifier les résultats de l'appel d'offre au plus tard le 17 Février 2023.

La contractualisation sera effectuée dans la semaine du 20 Février 2023.
La prestation se déroulera entre Février 2023 et Février 2024.

La date limite de remise des propositions techniques et financières est le 10 Février 2023 à 23H59 (heure marocaine)

Seuls les soumissionnaires présélectionnés seront contactés.

Cofinancé par
l'Union Européenne

AVEC LE SOUTIEN DE
AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

SANTÉSUD
| GROUPE SOS |

Toutes les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées.

NB : Les dossiers de candidatures resteront la propriété de Santé Sud et du Réseau LDDF-INJAD

Santé Sud et le Réseau LDDF-INJAD se réserve le droit de clôturer le processus de sélection avant la date indiquée.

Santé Sud et le Réseau LDDF-INJAD s'engage contre toute forme de discrimination dans le cadre de leur politique de recrutement.